



LE COACHING INDIVIDUEL

Le coaching individuel est un **accompagnement personnalisé**, proposé par l'employeur ou demandé par l'agent, pour lui permettre d'atteindre des objectifs professionnels en favorisant l'évolution des pratiques, du positionnement et des potentiels. **Cette démarche structurée permet une transformation durable et un développement professionnel significatif.**

Les coachs du Centre de Gestion accompagnent les agents dans leur prise de poste, soutiennent les managers dans l'évolution de leurs pratiques et aident les agents à mener une réflexion concrète sur leur posture professionnelle.

➤ LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ

- Accompagner un manager dans sa **prise de poste** ou aborder de nouvelles responsabilités
- Soutenir un agent pour **dynamiser un projet** et accélérer sa mise en action
- Améliorer la **performance** d'un agent : connaître ses points forts et les mobiliser, identifier ses motivations et leur donner du sens
- Aider un manager à **faire des choix et définir ses priorités** : mise en cohérence de ses valeurs, de ses besoins et de ses actes, clarifier son positionnement
- Accompagner un agent lors d'un **changement professionnel**, pour comprendre et appréhender une situation nouvelle

➤ LES MODALITÉS

Cette démarche peut être proposée à l'agent par son employeur ou faire suite à la demande de l'agent en accord avec son employeur. Un **entretien préalable gratuit et sans engagement** avec un coach-psychologue du travail permet d'analyser la situation et d'établir une proposition personnalisée d'accompagnement.

Lieu : à Quimper ou à Brest. Des entretiens à distance (téléphone ou visioconférence) peuvent également être proposés

Durée : jusqu'à 16 heures réparties sur 3 à 4 mois.

➤ NOS SOLUTIONS

Des coachs professionnels certifiés formés aux méthodes d'accompagnement individuel, accompagnent les agents dans une démarche modulaire et personnalisée.

Cette démarche individualisée amène la personne accompagnée à :

- **Favoriser l'évolution** de ses savoir-faire, ses potentiels, de son positionnement et de ses pratiques professionnelles
- **Identifier ses ressources** et les leviers sur lesquels agir
- **Atteindre ses objectifs professionnels**
- **Identifier ses points forts** et ses axes d'amélioration
- **Définir une stratégie d'action claire** et progressive

➤ LES TARIFS

Le coût du coaching individuel est à la charge de l'employeur (si accord).

Le montant pour 16h d'accompagnement est de 2 478 euros.

Un entretien préalable avec une coach permet d'analyser la demande et d'établir une proposition financière adaptée aux besoins de l'agent.

 | **LE COACHING INDIVIDUEL** **LE DÉROULÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT****Réunion de démarrage tripartite (visio)**

- Définir les objectifs de la prestation, le déroulement de l'accompagnement
- Poser le cadre de confidentialité des entretiens individuels

**Alternance de séances collectives et de rendez-vous individuels**

- Valoriser le parcours et les expériences
- Repérer et formaliser les compétences
- Définir le profil personnel (fonctionnement, valeurs, motivations, intérêts, conditions de travail ...)
- Définir des perspectives d'évolution
- Construire un plan d'action

**Réunion tripartite de synthèse (visio)**

- Présenter le travail effectué en accompagnement
- Partager les évolutions constatées sur le comportement ou les pratiques
- Identifier les acquis et les perspectives
- Définir les modalités de poursuite du développement professionnel

 LES CONTACTS evolution.professionnelle@cdg29.bzh 02 98 64 11 30